

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL
des DÉLIBÉRATIONS**

RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 27 octobre 2021

**CD20211027_3
id. 5943**

Le 27 octobre 2021 à 9 h 30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle des délibérations à l'Hôtel du Département (82 Montauban), sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président du Conseil départemental.

*Nombre de conseillers départementaux : 30
Quorum : 16*

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BAYLET, M. BELLOC, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNE, Mme COLOMBIE, M. CROS, Mme DELBREIL, Mme DELCHER, M. DEPRINCE, Mme DUCASSE, M. GONZALEZ, Mme HEULLAND, Mme IUS, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, M. PECOU, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIERES, M. WEILL

Sont représentés :

M. BEQ (pouvoir à Mme DUCASSE), M. DESCAZEAUX (pouvoir à Mme MORVAN), Mme RABAULT (pouvoir à Mme SARDEING)

Le quorum légal est atteint, en application de l'article L. 3121-14 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée départementale a délibéré.

DELIBERATION

LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE DÉPARTEMENTAL

DÉCISION MODIFICATIVE 2021

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée départementale le projet de décision modificative pour l'exercice 2021 du laboratoire vétérinaire départemental, tel qu'il a été présenté au comité de gestion.

L'équilibre, en mouvements réels, de ce projet s'établit à 15 292 €.

Le détail des diverses opérations est présenté ci-après.

A- DEPENSES

SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....	0 €
---	------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>CHAPITRE 011</u>	<u>Charges à caractère général</u>	
Comptes 60	Achats et variation de stocks.....	13 000 €
Comptes 62	Autres services extérieurs (sauf 621).....	1 292 €
Sous-total des dépenses du chapitre 011.....		14 292 €

<u>CHAPITRE 65</u>	<u>Autres charges de gestion courante</u>	
Compte 6541	Créances admises en non-valeur.....	1 000 €
Sous-total des dépenses du chapitre 65.....		1 000 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	15 292 €
--	-----------------

TOTAL DES DEPENSES.....	15 292 €
--------------------------------	-----------------

B- RECETTES

SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	0 €
---	------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>CHAPITRE 70</u>	<u>Produits des services, du domaine et ventes diverses</u>	
Compte 70871	Remboursement de frais par la collectivité de rattachement.....	9 178 €
Compte 708781	Remboursement du GIP	14 200 €
Sous-total des recettes du chapitre 70.....		23 378 €

<u>CHAPITRE 74</u>	<u>Dotations, subventions et participations</u>	
Compte 7473	Département	-8 340 €
Sous-total des recettes du chapitre 74.....		-8 340 €

<u>CHAPITRE 77</u>	<u>Produits exceptionnels</u>	
Compte 7714	Recouvrement sur créances admises en non-valeur.....	254 €
Sous-total des recettes du chapitre 77.....		254 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....	15 292 €
--	-----------------

TOTAL DES RECETTES.....	15 292 €
--------------------------------	-----------------

Concernant la section de fonctionnement, les dépenses permettent d'anticiper l'augmentation des tarifs et notamment ceux de la consommation en énergie. La télésurveillance du laboratoire fait l'objet d'un nouveau marché susceptible d'entraîner des frais supplémentaires.

Les recettes de fonctionnement sont alimentées par un remboursement de frais, lié à la mise à disposition à 50 % de son temps de travail, d'un agent du laboratoire entre les mois de février et avril 2021.

Toutes les dépenses de fonctionnement liées à l'activité du groupement d'intérêt public « public labos » depuis le 1^{er} février 2020 sont couvertes par le remboursement du groupement d'intérêt public au laboratoire. L'ensemble de ces nouvelles recettes ont été répercutées sur la participation versée par le Département qui diminue de 8 340 € la ramenant à 84 497 € en 2021.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission finances, personnel, affaires générales,

Vu l'avis du conseil de gestion du laboratoire vétérinaire départemental,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve, selon les modalités susvisées, la décision modificative du laboratoire vétérinaire départemental pour 2021 qui s'équilibre en mouvements réels à 15 292 €.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Michel WEILL